

athée tombe sous le contrôle exclusif de l'omnipotence de l'Etat. Aussi le monopole de l'instruction est-il le terme des tendances modernes, si toutefois il est logique de supposer un terme où puisse s'arrêter l'action destructrice du génie progressiste, dont le propre est de s'alimenter aux sources de l'esprit révolutionnaire. Et voilà comment, au nom de la liberté, ce mot magique que l'on proclame partout, que l'on fait inscrire sur tout, on veut, comme on le voit bien aujourd'hui en France, nous confisquer nos libertés les plus sacrées, nous asservir dans la plus noble partie de nous-mêmes, créer le plus révoltant de tous les esclavages, la plus humiliante de toutes les tyrannies, la tyrannie des âmes. Et voilà comment le dieu Etat, après s'être débarrassé du Dieu d'en haut et de ses lois, ne craint pas de fouler aux pieds les droits de la famille, d'enlever à l'autorité paternelle ses enfants qu'il appelle *la chose de la république*. Et voilà comment, toujours au nom sonore de la civilisation et de la liberté, on veut ramener le monde à la barbarie et à la servitude.

Le monopole de l'enseignement fut inauguré en France par Napoléon Ier. génie puissant enfanté par le mouvement originaire de 89, et élevé par les flots révolutionnaires à la charge de présider aux destinées de la race française, avec mission d'imprimer sur son front, d'une manière permanente, le sceau de la révolution accomplie ; mais l'on peut dire, en toute vérité, que le monopole universitaire, créé par le décret de 1808, a été la boîte de Pandore.